

Charte de fonctionnement du blog ACO Ile-de-France

Depuis quelques années, les questions de développement du mouvement sont au centre de tous nos travaux et réflexions menées au sein de l'ACO Région Ile-de-France. Renforcer la dimension régionale du mouvement est aussi une de nos priorités.

Ces préoccupations de développement, de formation des membres de l'ACO, du renforcement du rôle de coordination de la Région, passent par la mise en place d'un outil : le blog « acorif.info ».

Il a donc été décidé lors du comité régional **du 23 mars 2019** de la création d'un « blog ACO-Région- Ile-de-France » pour répondre aux attentes et besoins suivants :

- faciliter la transmission des informations de l'ACO Ile de France vers les comités de secteurs, les comités diocésains ;
- faciliter les échanges d'information entre les différents secteurs de l'ACO Ile-de-France mutualiser les initiatives et les « bonnes pratiques » des secteurs.

Les nouvelles règles relatives à la protection des données personnelles (RGPD) amènent l'ACO-Ile de France à définir un cadre pour le fonctionnement de son blog.

Le comité régional du 28 septembre 2019 adopte la présente « Charte de fonctionnement du blog » **qui a été validée lors de l'assemblée générale des secteurs du 30 novembre 2019.**

Objet et Accessibilité au blog

La présente charte s'applique à l'ensemble des utilisateurs du blog : acorif.info.

Le blog « ACO Ile-de France » a pour objectif de permettre la collecte d'informations sur ce qui se vit sur les secteurs composant l'ACO Ile-de France (remontée des récits de vie, apports pour des journées d'étude,...).

Le blog relaie les communications et informations du national, de la région vers les différents comités de secteur et comités diocésains de la Région Ile-de France.

Les différentes rubriques du blog sont en libre accès. Les documents mis sur le blog peuvent être librement téléchargés

Protection des données personnelles

La notion de données personnelles est très large.

Elle vise « toute information, identifiant directement ou indirectement une personne physique (nom, numéro d'immatriculation, numéro de téléphone, photographie, adresses IP...).

Cette protection des données est de la responsabilité du Président de l'ACO Région Ile-de-France. Il doit garantir que le traitement des données est conforme à l'objectif défini pour le blog.

Il assure la protection des données personnelles dans le respect des droits des personnes :

- le droit d'accès à ses données personnelles ;
- le droit de rectification lorsque ses données personnelles sont inexactes ;
- le droit à l'effacement des données collectées.

Toute personne conserve le droit de saisir la CNIL.

Respect des Valeurs de l'ACO

Toute information ou tout propos mis en ligne devra respecter les textes fondamentaux et les valeurs de l'ACO :

Dans la Charte des fondements, il est notamment inscrit :

-Une double fidélité au Christ et à la classe ouvrière

Originale dans l'Église, cette double fidélité fait vivre la foi chrétienne des membres de l'ACO dans leur vie. Extrait Article 241.

--Divers et accueillis dans un même mouvement :

Les membres de l'ACO sont appelés à s'accueillir dans une grande diversité de situations, d'expériences humaines, spirituelles, et de choix de vie. Le mouvement est ouvert. Il offre et invente des lieux de rencontres, adaptés à l'enracinement et au cheminement de chacun, où sont proposées la Révision de vie, la mission de l'ACO et l'adhésion au mouvement.

Extrait Article 242.

-Regroupés dans un même mouvement

Expérience difficile et exigeante, mais aussi chance pour la foi, le regroupement consiste, pour les membres de l'ACO, à accueillir leurs différences dans la confrontation des projets et des analyses des organisations syndicales politiques ou associatives auxquelles vont les préférences de chacun. Le regroupement met en valeur la liberté de Dieu dans la relation qu'il propose à chacun, ainsi que la responsabilité de l'Homme dans la construction du monde ».

Extrait Article 243.

Fonctionnement du blog

1-Contenu du blog

Le blog ACO Ile de France sera alimenté par différents documents :

- e-lettres
- documents écrits et proposés par la Région (note remises en comité régional, rapport d'activité de la région ou toute parution...)
- Remontées des RDV sur certains thèmes des secteurs
- Formations ou journées d'étude (apports, invitation, journaux locaux, témoignages...).

2 -Alimentation du blog

Pour s'assurer du respect des obligations sur la protection des données issues de la RGPD, l'ACO Région Ile-de-France fait le choix de passer par un administrateur qui sera chargé d'actualiser le blog.

Sur délégation du bureau et du comité régional, ce rôle d'« administrateur » est confié au secrétariat administratif de la région ACO Ile-de-France.

L'administrateur est chargé :

- de mettre sur le blog les informations qui lui seront transmises par les différents secteurs.
- de s'assurer du respect des règles relatives à la protection des données personnelles (anonymat, consentement des personnes...).
- de traiter toute demande de retrait ou d'effacement du site si un adhérent, ou un secteur en fait la demande.

En cas de doute sur un document, qui ne correspondrait pas aux valeurs, rappelées dans la Charte des fondements, ainsi que les différents textes de l'ACO, l'administrateur soumet le document au bureau régional. La décision d'intégrer ou non sur le blog sera prise à la majorité des membres présents.

3- Engagement des secteurs

Le dynamisme du blog dépend de la richesse des informations qui sont transmises.

Les comités de secteur et les comités diocésains s'engagent à faire vivre ce blog. Ils alimenteront le blog en faisant remonter des révisions de vie (récits de vie), en signalant leur actualité (Invitations), en partageant le contenu de leur journées d'études , formations ou retraites afin de permettre la mutualisation des initiatives des secteurs, recherchée par la Région


4- Archives

Un des objectifs du blog ACO-Île-de-France est d'alimenter la réflexion du mouvement. De ce fait, les données mises sur le blog feront l'objet d'un archivage et resteront disponibles, tant que ce blog sera actif.

Publicité de la Charte

Cette Charte est disponible sur le blog.

ACO-RIF 174 rue Championnet - 75018 PARIS

 : 07 50 45 96 55

 : aco-rif@wanadoo.fr

blog  : www.acorif.info